COMMUNE DES TROIS-MOUTIERS

REVISION DU
PLAN LOCAL URBANISME

PIECE 7 D
LES ANNEXES SANITAIRES

Concept *Ingénierie*	Version	Date	Établi par
347, Ave de Limoges CS68640 *79 026 NIORT Cedex* *Tél. : 05.49.77.32.76 – Fax : 05.49.77.32.70* info@concept-ingenierie.com *un service de la SAFER POITOU-CHARENTES*	Approbation	**27/05/2019**	**NM**

Les annexes sanitaires

Conformément à l'article R151-53 du code de l'urbanisme, les annexes du PLU font apparaître :

- 5° Le périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres, dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées en application de l'article L. 571-10 du code de l'environnement, les prescriptions d'isolement acoustique édictées et la référence des arrêtés préfectoraux correspondants et l'indication des lieux où ils peuvent être consultés ;

- 8° Les zones délimitées en application de l'article L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales et les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation, en précisant les emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, les stations d'épuration des eaux usées et le stockage et le traitement des déchets ; (voir pièces 7d2 et 7d3).

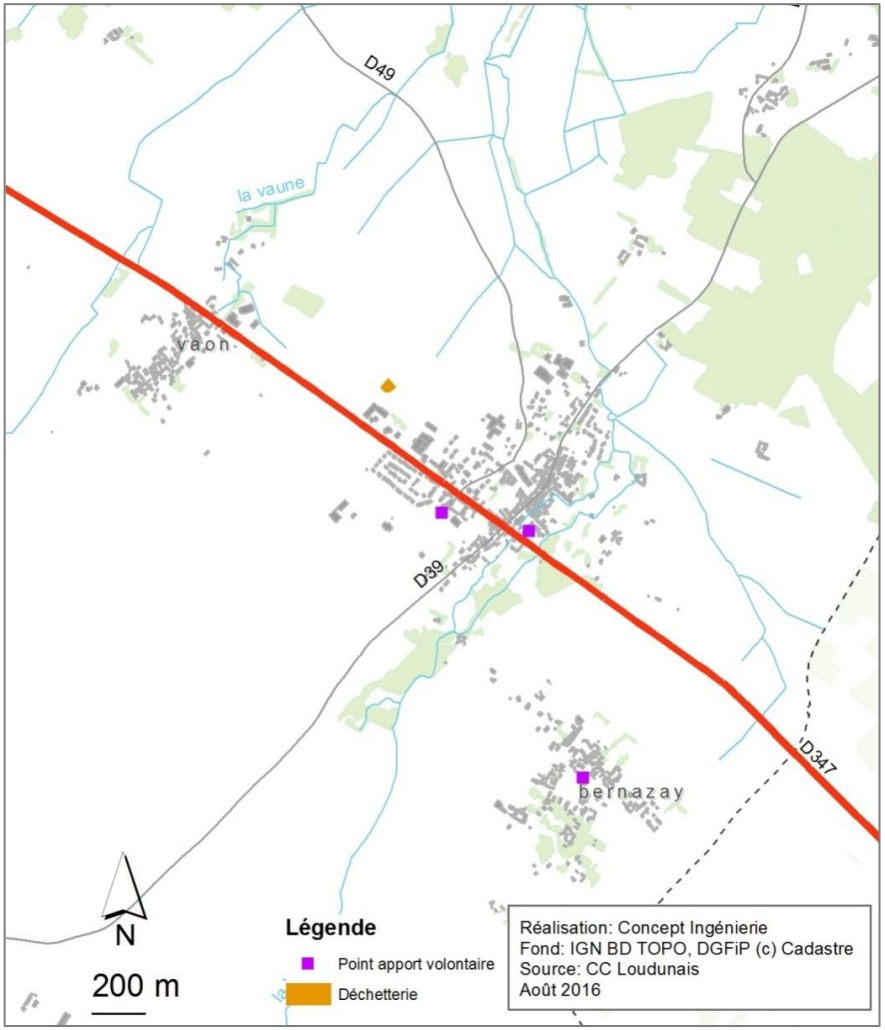
1 La gestion des déchets

- La communauté de communes du Pays Loudunais a la responsabilité de la collecte et l'élimination de tous les déchets ménagers produits sur son territoire. Il s'agit d'une collecte en régie, réalisée en porte à porte, qui concerne tous les usagers (habitants et activités professionnelles).
- Les ordures ménagères et le tri sélectif (hors verres et papiers) sont collectés une fois par semaine sur la commune.
- Une déchetterie intercommunale est présente sur la commune.
- Le verre et les papiers sont collectés en bornes d'apports volontaires. Elles sont situées à la déchetterie,

La gestion des déchets
Elus des Trois-Moutiers, Concept Ingénierie

NOM	CATÉGORIE(S)	CONTACTS
Point d'apport volontaire	Point d'apport volontaire	Place Saint-Laurent - Bernazay 86120 Les Trois-Moutiers 05 49 22 54 02 ambassadeur-du-tri@pays-loudunais.fr www.pays-loudunais.fr
Point d'apport volontaire	Point d'apport volontaire	Rue du Lavoir 86120 Les Trois-Moutiers 05 49 22 54 02 ambassadeur-du-tri@pays-loudunais.fr www.pays-loudunais.fr
Point d'apport volontaire	Point d'apport volontaire	Décheterie Trois-Moutiers 40 Rue Aristide Gigot 86120 Les Trois-Moutiers 05 49 22 54 02 ambassadeur-du-tri@pays-loudunais.fr www.pays-loudunais.fr
Point d'apport volontaire	Point d'apport volontaire	Parking - Foyer Gigot 86120 Les Trois-Moutiers 05 49 22 54 02 ambassadeur-du-tri@pays-loudunais.fr www.pays-loudunais.fr

La gestion des déchets
Elus des Trois-Moutiers, Concept Ingénierie



A. Tendance

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).

D'après le rapport annuel de collecte des déchets du Pays Loudunais, en 2014, 5 289 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ont été collectées en porte à porte. On constate une diminution importante des tonnages collectés (-23%) en 15 ans depuis la mise en place de la collecte sélective.

Les déchets recyclables

En 2014, 2 169 tonnes d'emballages recyclables et de papiers ont été collectés soit une augmentation de 5,5 % par rapport à l'année 2013. Ceci montre une amélioration de la prise en compte du circuit du recyclage, des riverains.

Évolution des ratios de collecte (kg/an/hab).

Source : Rapport annuel du service de collecte (2014)



B. Gouvernance

La gestion des déchets des ménages est coordonnée par le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA), conduit par le Département (2009-2018).

Ce plan a comme objectif notamment la réduction du tonnage des déchets (-4,5%/habitant en 2013 et une estimation de -6%/habitant en 2018), un taux de valorisation de 60% dès 2013 des déchets ménagers (52% en 2007), la réduction de la quantité de déchets ménagers incinérés ou enfouis pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Traitement des déchets

Devenir des déchets collectés

Source : Rapport annuel du service de collecte (2014)

Déchets Collectés	Unité de traitement et localisation	Mode de traitement et valorisation réalisée
Ordures ménagères résiduelles	CSDU COVED (Chanceaux-près-loches-37)	Enfouissement
Emballages hors verre	Centre de tri Val Vert Tri (St-Georges-les-Baillargeaux-86)	Tri mécanique et manuel, mise en balle par matériaux, livraison vers les recycleurs
Journaux-Magazines	Centre de de tri Val Vert Tri (St-Georges-les-Baillargeaux-86)	Tri mécanique, livraison vers le recycleur UPM Chapelle darblay
Verre	Centre de Valorisation St Gobain (Cognac-16)	Recyclage direct
Déchèteries		
Déchets verts	Plateforme de compostage SEDE (Ingrandes 86)	Compostage
Tout-venant	CSDND COVED (Champceaux-près-loches-37)	Valorisation matière
Ferrailles	AFM Derichebourg (Châtellerault -86)	Enfouissement
Bois	ECOSYS (37)	Valorisation matière
Gravats	ISDI (Messemé-86)	~~Valorisation matière~~ Enfouissement
Cartons	AFM Derichebourg (Châtellerault -86)	~~Enfouissement~~ Valorisation matière
Déchets diffus spécifiques (huiles minérales, batteries, piles)	Plateforme de regroupement CHIMIREC (86), Screlec	Valorisation matière
Textiles	MEGAPNEUS (37), Aliapur	Valorisation Matière
DEEE	Le Relais (37), Eco TLC	Valorisation Matière
	Ecosystèmes (86)	Valorisation matière ou traitement suivant le type de déchets

2 Structure et production d'eau potable

A. L'organisme compétent.

→Source : ARS Poitou-Charentes

La maîtrise d'ouvrage des équipements d'alimentation en eau potable, ainsi que l'exploitation complète des ouvrages et l'organisation du service de l'eau potable, est assurée par le Syndicat « Eau de Vienne ».

Le Comité Local des Trois-Moutiers est rattaché à l'Agence Eaux de Vienne de NEUVILLE de POITOU (Centre d'Exploitation de LOUDUN).

Le territoire comprend 14 communes :

- Berrie - Raslay
- Trois-Moutiers - Roiffe
- Bournand – Saint Leger de Montbrillais
- Curçay sur Dive - Saix
- Glenouze - Ternay
- Morton – Les Trois-Moutiers
- Pouancay - Vezieres
- Ranton

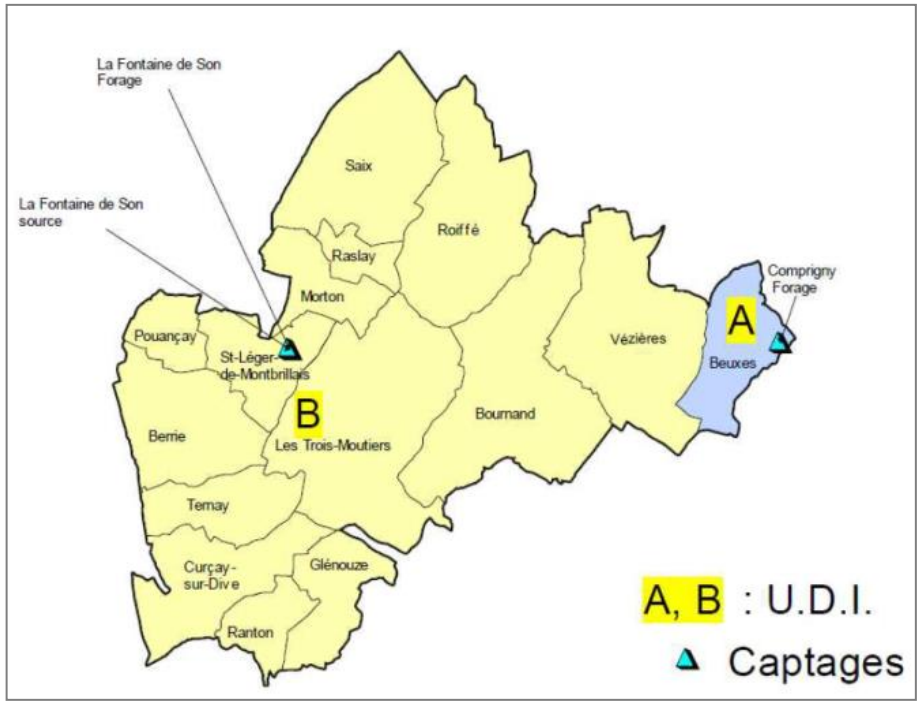
Le nombre total d'habitants du Comité Local s'élevait à **5 916 habitants** lors du dernier recensement (population totale légale en vigueur au 1er janvier 2015 – source INSEE).

B. Origine de l'eau :

L'unité de distribution (B) des Trois-Moutiers /Fontaine de Son est desservie par les captages de la Fontaine de Son qui comprend une source exploitant la nappe libre du turonien et un forage sollicitant la nappe captive du cénomanien.

l'unité de distribution

ARS



Traitement

L'eau pompée, avant d'être distribuée à la population, subit une déferrisation suivie d'une désinfection au chlore gazeux.

Les centres de traitement sont les suivants :

- Déferrisation biologique des Trois-Moutiers capacité 200 m3/h, exploitée à 170 m3/h (alimente aussi le Comité Local du Bas-Loudunais et la vente d'eau à la Ville de Loudun).
- Déferrisation biologique de la Fontaine de Son traite les eaux du forage : capacité 40 m3/h, exploitée à 30 m3/h.

Qualité de l'eau distribuée

PARAMETRES Moyennes 2012	Limites ou réf. de qualité	UNITES DE DISTRIBUTION	
		A *(Comprigny)*	B *(Fne de Son)*
pH	Entre 6,5 et 9	**7,4**	**7,6**
TURBIDITE (en NFU)	**2**	**0,48**	**0,18**
DURETE (TH en °F)	Néant	**37,8**	**35,8**
FLUOR (en mg/l)	**1,5**	**0,23**	**0,27**
NITRATES (en mg/l)	**50**	**0,0**	**40,5**

Bactériologie : Les analyses microbiologiques des eaux, qui comportent la recherche de germes témoins d'une contamination fécale, ont été **d'excellentes qualités.**

Nitrates : A la *Fontaine de Son*, seules les eaux de la source en renferment des teneurs assez élevées voisines des 50 mg/l en pointe maxi. Les teneurs moyennes en nitrates des eaux distribuées, demeurent **modérées** (UDI **B**) après mélange entre les diverses ressources.

Pesticides : Les recherches sont effectuées sur 80 substances en sortie de l'usine de traitement. A la station de la ***Fontaine de Son,*** il a été détecté essentiellement des **traces de déséthylatrazine (0,03à 0,05 µg/l)**, inférieures cependant à la valeur limite de qualité fixée à 0,1 µg/l par substance recherchée, au titre du principe de précaution.

C. Le réseau d'eau potable

Le Comité Local est desservi par environ 300 kms de canalisations (+ 27 kms de canalisations appartenant au territoire de l'ex-S.I.R.P.E.L. sur le territoire du Comité Local des Trois-Moutiers), qui alimentent 5 756 branchements (en 2015).

Le nombre d'abonnés pour l'année 2014 est de 3 210 et en augmentation depuis 2005.

Rendement du réseau d'eau potable

→Source : SAGE bassin versant du Thouet – Etat des lieux Octobre 2015

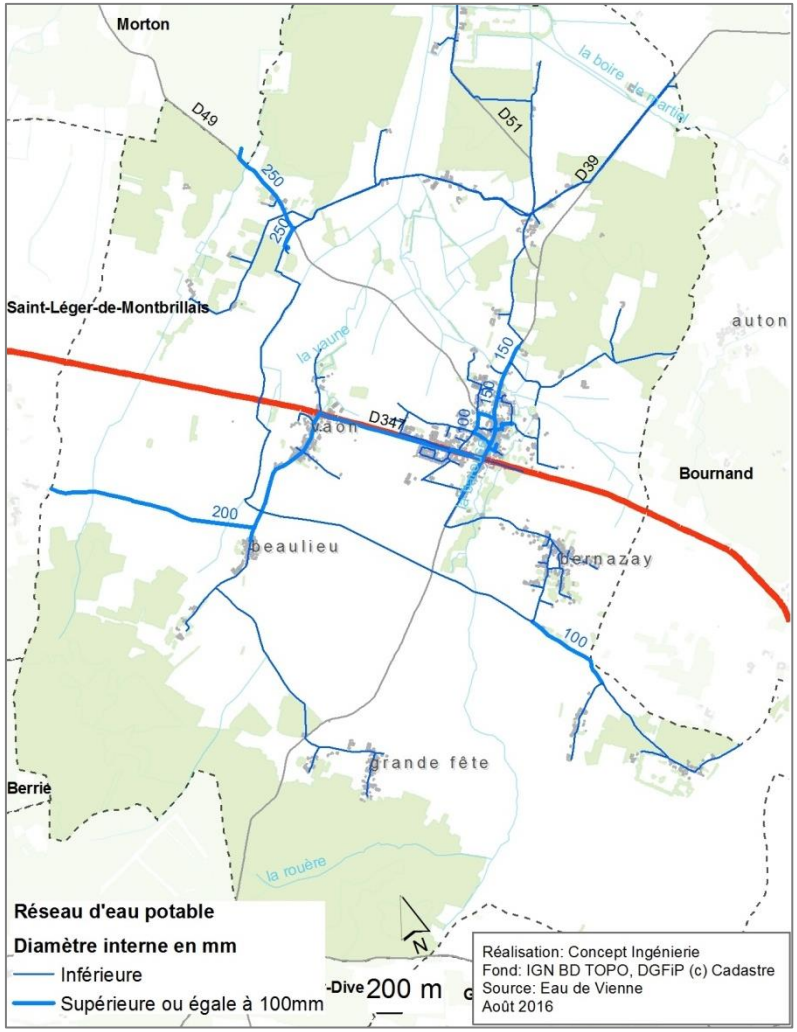
Il s'agit du volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) rapporté au volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Sur la commune des Trois-Moutiers le rendement est de 72,4% (en 2015).

Au vu du rendement moyen de l'ordre de 80% sur le périmètre du SAGE Thouet, et de 74% à l'échelle Nationale, celui de la commune est beaucoup plus faible. Ceci traduit la présence de pertes d'eaux par fuites.

Le réseau d'eau potable

Concept Ingénirie



3 L'assainissement

→Source : Notice d'incidence environnementale – Projet Center Parcs

La collecte, le traitement et le transport des eaux usées sont assurés par Eau de Vienne.

A. Le réseau d'assainissement collectif

La commune des Trois-Moutiers dispose d'un réseau de collecte des eaux usées de type séparatif (collecte distincte entre les eaux usées et les eaux pluviales).

Le réseau d'assainissement s'étend sur un linéaire total d'environ 7,05 km. Compte tenu de la topographie du bourg l'installation d'un poste de refoulement a été réalisée, pour acheminer les eaux usées vers la station d'épuration.

Le nombre d'abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif est de :

- 327 branchements,
- 719 habitants raccordés[13]

Qualité du réseau :

Quelques dysfonctionnements :

- le réseau est soumis à l'infiltration d'eaux claires parasites d'origines météorique ou phréatique.
- de nombreux raccordement des particuliers, au réseau, sont défectueux.

Le réseau d'assainissement
Concept Ingénirie



[13] Il s'agit d'une estimation voir RPQS 2014

B. Capacité nominale de traitement

La filière du bourg

→*Source : Notice d'incidence environnementale Centre parcs – Commune de Trois-Moutiers et fiche RPQS 2016., essais de garantie de la station d'épuration communale du 22 juin 2017.*

Bilan de fonctionnement
RPQS 2016, eaux de vienne.

Ouvrages de traitement (3 ouvrages)				Etat général et/ou GC	Equipements	Performance épuratoire
Steps Communes - codes sandres	Capacité (EH)	Type	Télégérés			
Les trois Moutiers * - *048627450003*	8 000	ORGANICA	1	Tres bon		Passable
Les Trois Moutiers Vaon - *048627450002*	100	FPR	-	Passable	Passable	Passable
Total:	8100		1			

Les estimations de Center Parc étaient de 7000 EH. Pour la commune des Trois-Moutiers la quantité d'effluents est évaluée à environ 500 EH.

On a donc une charge d'effluents dans la STEP de l'ordre de 7500 EH pour une capacité maximale de 8000 EH. La station d'épuration pourra donc supporter une augmentation d'environ 500 EH soit 400 habitants (1EH = 0,8 habitants).

Les premiers résultats, issus des essais de garantie, donnent une charge de 2600 EH jour.

Le rejet des eaux traitées s'effectue en période de nappes hautes dans un fossé rejoignant le ruisseau « la Barouze ».

En période de nappes basses, il transite pour partie à travers une saulaie ou sera envoyé en amont du plan d'eau du Center Parcs.

La filière de Vaon

La lagune, de type filtre à sable planté de rhizophytes, a été mise en service en 2005. Sa capacité nominale est de 100 éq/hab, soit une charge brute journalière en DB05 de 9 Kg correspondant à un volume journalier d'effluent de 23 m3.

C. Assainissement individuel

Les habitations implantées dans les hameaux sont gérées par un système d'assainissement individuel.

L'aptitude du sol à l'assainissement individuel est assez satisfaisante sur l'ensemble du territoire communal. Toutefois, certains secteurs apparaissent inaptes à l'épuration des effluents (sol à hydromorphie temporaire ou permanente) :

- Au Sud-Ouest sur les buttes occupées par le bois de Lantray/Bois du Joyau
- Au nord et les Autres habitats diffus de la Mothe-Chandennier, Chant d'Oiseau, la Hacquinière, Befage, le Nord-Ouest de Bourdigual, Verdigne, le Moulin Gelet et Sainte Christine.

Tout projet de construction ou de rénovation devra comporter une étude de sol à la parcelle afin de définir la filière d'assainissement adaptée.

Une démarche de réhabilitation de l'ANC a été lancée en 2011 par le SPANC de la Vienne au sein de la communauté de communes du Loudunais. Les installations sont donc en majorité aux normes aujourd'hui. Des contrôles réguliers sont encore effectués.

<u>Gouvernance</u>

- SPANC non créé
- Gestion du réseau d'assainissement collectif assurée par « Eau de Vienne ».
- Schéma Directeur d'Assainissement réalisé en 1998.

E. Le réseau d'eau pluviale

Un réseau de collecte de type séparatif existe sans qu'un zonage des eaux pluviales ait été réalisé.

Le schéma du réseau est présenté ci-dessous. (Source commission urbanisme.)

La commission urbanisme n'a pas connaissance de désordres hydrauliques sur le territoire (saturations des réseaux et inondations).

Le réseau d'eau pluviale
Concept Ingénirie

